

Recrutements au titre du besoin des services

En lien avec la montée en charge des interventions de l'Etablissement dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations sur le bassin de la Loire et ses affluents, il est proposé au Comité Syndical, au titre du besoin des services, d'autoriser au sein de la direction administrative et financière le recrutement de deux agents jusqu'au 31 décembre 2023 (renouvelable jusqu'à fin 2027).

- Le premier de catégorie A (grade d'attaché), chargé(e) de mission directement affecté(e) à la préparation et l'exécution administrative, budgétaire et financière (en dépenses et en recettes) des conventions de délégation de gestion, à l'actualisation et au suivi intégré des prévisionnels pluriannuels d'investissements (en lien avec l'organisation de la « commande publique », la programmation des interventions techniques et l'allocation des tâches correspondantes) et à l'inscription dans une démarche qualité s'appuyant sur l'exploitation d'indicateurs (réalisation et résultats).
- Le second de catégorie B (grade de rédacteur principal de 2nde classe), chargé(e) d'opération qui assurera la configuration, la formalisation, la mise en œuvre et le suivi des procédures au titre de la maîtrise foncière en lien avec la gestion des systèmes d'endiguement confiée à l'Etablissement (relations avec les propriétaires et riverains concernés, autorisations réglementaires, conventionnements, etc.).

Il est précisé que le financement de ces deux postes est envisagé jusqu'en décembre 2023 *via* le recours à la provision pour risque de pertes de cofinancements inscrite au budget principal. Déduction faite bien entendu de l'obtention éventuelle de cofinancements (FPRNM, FEDER, etc.).

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les délibérations correspondantes.